

L'accueil de la Team 117 est un lieu de rencontres, d'échanges et d'expression favorisant l'émergence de projets dont les jeunes sont les initiateurs et les acteurs. La gestion de cette structure est assurée par le service jeunesse et sport de la commune.

Le fonctionnement de l'espace jeunes est conçu pour les jeunes et par les jeunes, dans le respect des règles établies, sous la responsabilité des animateurs et de la commune. Il est régi par un règlement intérieur.

PRÉSENTATION

La Team 117 est destinée prioritairement aux jeunes de 11 à 17 ans. Elle est située au 16 rue d'Annet. C'est un lieu de loisirs et de rencontres, d'écoute, d'échanges, de discussion, de prévention' informations et d'expression favorisant l'émergence de projets imaginés et conduits par les jeunes qui y sont inscrits.

Toute inscription à la team 117 implique une participation dans la vie de la structure et ne constitue pas simplement un « droit d'accès » aux activités et à l'accueil proposé.

Des activités manuelles, socioculturelles et sportives sont proposées tout au long de l'année dans le but de développer les connaissances ainsi que les capacités d'organisation et d'initiative des participants.

HORAIRES D'OUVERTURE

Période scolaire

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10h30 - 13h 14h - 18h30	10h à 18h	10h30 - 12h 15h - 18h30	10h30 - 13h 14h - 18h30	14h à 18h

Vacances scolaires

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h à 18h	10h à 18h	10h à 18h	10h à 18h	10h à 18h

L'adhésion annuelle est de 5 euros et une participation de 50 % du coût pour certaines sorties sera demandé. L'inscription est obligatoire et nécessite un dossier complet :

- Autorisation parentale - Fiche sanitaire - Règlement signé - Adhésion

FONCTIONNEMENT

L'accueil

Les jeunes sont sous la responsabilité d'une équipe d'animateurs diplômés lorsqu'ils se trouvent dans les locaux de la Team ou dans le cadre d'une activité mise en place par la structure.

Pendant les temps d'accueil les jeunes ne sont pas tenus de rester sur la structure. Les entrées et sorties s'effectuent librement.

Les trajets domicile/team 117 aller-retour se font sous la responsabilité des familles.

Activités, sorties et animations

Des activités régulières ou ponctuelles peuvent être mises en place par l'équipe d'animation ou à la demande des inscrits. Selon la nature de ces activités une autorisation parentale sera demandée.

DISCIPLINE ET RÈGLES DE VIE

Comme tout lieu de vie collective, le respect mutuel est une règle essentielle au bon fonctionnement de la Team. C'est pourquoi, tout manquement envers les autres jeunes, les personnes rencontrées pendant les activités, ou l'équipe d'animation pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive. Il en sera de même en cas d'attitude violente ou dangereuse ainsi que pour la dégradation volontaire des locaux et du matériel mis à disposition. Toute dégradation volontaire pourra entraîner une sanction et/ou un remboursement.

Les téléphones portables doivent être utilisés de manière responsable et ne doivent pas perturber les activités. La prise de photos ou vidéos d'autrui est soumise à son consentement et ne doit en aucun cas être diffusées.

INTERDICTIONS

La consommation de tabac, puff, d'alcool ou de produits stupéfiants est strictement interdite dans les locaux, y compris aux abords du local et dans le cadre des activités organisées à l'extérieur (sorties, manifestation sportive ou culturelle).

Par ailleurs, tout jeune en état d'ébriété se verra systématiquement refuser l'accès aux activités et à la structure. Cependant, l'équipe d'animation est à l'écoute de tous ceux qui sont confrontés aux problèmes d'addictions et de violences diverses.

La détention d'armes blanches ou tout instruments dangereux fera l'objet d'un renvoi immédiat et définitif.

Sont également interdits tous propos discriminatoires envers quiconque, ainsi que toute forme de prosélytisme (tentative d'influencer ou de convertir autrui).

SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT DU RÈGLEMENT

- Niveau 1 : avertissement oral par un animateur
- Niveau 2 : avertissement écrit avec information aux parents
- Niveau 3 : exclusion temporaire et définitive, selon la gravité des faits, après concertation avec la direction et la famille

Ce règlement a été écrit en concertation avec les jeunes.

Je reconnais avoir pris connaissances du règlement intérieur de la Team 117 et m'engage à le respecter.

À Thorigny-sur-Marne, le :

Signature du jeune	
Signature du ou des représentant(s) légal(aux)	

CONTACT

Les familles peuvent contacter la direction pour toutes questions ou réclamations à l'adresse team117@thorigny.fr et par téléphone au 01 72 84 64 34 – 06 29 68 96 29